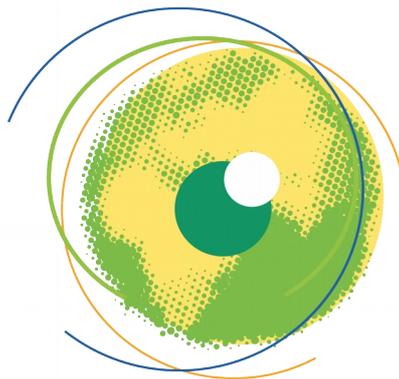


**cerdd**  
centre ressource du  
développement durable

---



Consultation

## **Réalisation d'un dossier documentaire**

Sur la thématique de la santé liée à l'environnement

**Type de produit :** Rédactionnel

**Quantité :** 1 dossier documentaire.

**Date de lancement de la consultation :** 20 février 2020

**Date de remise des offres :** 30 mars 2020 à 17h00

## CONTEXTE

---

### ***Le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)***

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et leur pouvoir d'agir et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement pour une amélioration du bien-être des citoyens. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

#### ***Ses domaines d'actions :***

- Un domaine d'action transversal : les **plans, programmes et projets territoriaux de développement durable** ;
- Les systèmes alimentaires territorialisés durables comme voie d'amélioration des coopérations dans la filière alimentation pour une alimentation durable accessible à tous.
- Les **nouveaux modèles économiques durables** comme voie de nouvelles coopérations et de transition vers des territoires durables ;
- La protection des ressources naturelles, la reconquête des milieux et la **lutte contre les changements climatiques** ;
- La satisfaction des **besoins sociaux** et l'étude des bénéfices sociaux du développement durable.

#### ***Ses cibles et principes d'action :***

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires des Hauts-de-France (Pays, PNR, EPCI, Collectivités) et les « acteurs-relais » ou « têtes de réseaux » dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il **cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable** pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et enfin, à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

## ***Zoom sur le Programme du Cerdd concerné par cette consultation :***

La réalisation du dossier documentaire de cette consultation s'effectue initialement dans le cadre du programme Alimentation Durable du Cerdd, avec pour objectif d'initier un nouveau programme sur le thème « Santé - Environnement ».

### ***Programme Alimentation durable :***

Pour relever le défi d'embarquer la filière alimentaire professionnelle vers une alimentation durable, le Cerdd a développé un programme sur les « circuits alimentaires de proximité » en 2007, ouvert à la dimension « alimentation durable » depuis 2013.

Le Cerdd est missionné pour rendre opérationnel la transition du système alimentaire régional vers plus de durabilité. Trois axes sont explorés :

- Développer les systèmes alimentaires durables territorialisés : Aider les territoires à mieux percevoir les enjeux et leurs capacités d'action (développement de méthode et accompagnement).
- Favoriser l'économie de coopération : Stimuler les passerelles entre le territoire et les entreprises et la création de solutions collectives innovantes.
- Faciliter l'appropriation de l'alimentation durable : Identifier les méthodes d'éducation à l'alimentation qui favorisent l'initiative citoyenne.

Parallèlement à ces objectifs, le Réseau de l'Alimentation Durable (ReADy) s'est développé autour de plus de 70 structures professionnelles de l'alimentation, qui enrichissent notre programme par leurs compétences, leurs constats, leurs besoins... Plusieurs productions de ressources ont été co-élaborées au sein de ce réseau.

**Le thème de la santé et l'alimentation est la porte d'entrée des territoires pour aborder le citoyen sur la question de son bien-être alimentaire. La suite logique est de poursuivre le cheminement vers la dimension plus large de la santé en lien avec l'environnement.**

### ***Santé et Environnement***

Aujourd'hui, la question de la santé liée à l'environnement devient un enjeu incontournable du développement durable. Il s'agit d'un projet de territoire à réaliser en proximité avec les habitants. Des dispositifs et initiatives existent et sont très variés : des contrats locaux de santé aux démarches du Do It Yourself. Ils peuvent naître de divers projets sur l'alimentation et la santé, le zéro déchet..., rencontrer de multiples professionnels, agriculteurs, industriels... Ainsi, pour contribuer à apporter un éclairage sur le sujet, le Cerdd souhaite produire un premier ensemble de ressources pour aider les territoires à initier une démarche sur la santé en lien avec l'environnement.

Ce dossier documentaire sera le point de départ d'un programme à déployer au Cerdd. Les initiatives, les ressources et acteurs clés identifiés... constitueront les bases pour envisager la réalisation d'atelier, d'accompagnements collectifs...

Le sujet est sensible lorsque nous parlons de bisphénol, de phytosanitaires... et des professionnels concernés. Une formulation de la solution, plutôt que de la responsabilisation, est souhaité pour la ligne directrice du propos développé.

## LA MISSION

---

La mission décrite ci-dessous vise à rédiger un dossier documentaire afin de rassembler des ressources et de produire un premier éclairage sur des sujets émergents pour le Cerdd sur le développement durable ou le climat. Elle participe par ailleurs à l'enrichissement du site web du Cerdd, portail du développement durable en région Hauts-de-France.

### **Article 1 – Cible**

Le propos du Cerdd est plus particulièrement celui du développement territorial durable. Ce dossier documentaire s'adresse aux cibles du Cerdd de manière générale (cf. ci-dessus). S'agissant de sujets encore émergents, la dimension pédagogique est importante. L'objectif du dossier sera donc de favoriser une bonne compréhension de ce qui se joue autour des thématiques proposées<sup>1</sup> et d'en faciliter l'appropriation par les acteurs ciblés par le Cerdd. Il est également essentiel de considérer les aspects sensibles, voire polémiques, de propos sur le lien entre santé et environnement.

### **Article 2 – Descriptif synthétique de la mission**

La mission consiste en la production d'un dossier documentaire sur le thème de la santé lié à l'environnement.

Le prestataire aura à charge :

- **la réalisation d'interviews d'acteurs et/ou d'initiatives,**
- **les prises de vue** (portrait photo de la personne interviewée et collecte sourcée de photographies/visuels illustrant la thématique ou l'initiative).
- **la réalisation d'une bibliographie** (articles académiques, rapports publics, articles de presse spécialisée, vidéos...)
- **le travail d'analyse et de décryptage à partir des éléments collectés,**
- **la rédaction, l'organisation et la présentation / mise en forme des contenus.**

Il devra ensuite **assurer et suivre les étapes de validation de l'ensemble des contenus** avec le Cerdd.

---

1 « Santé et environnement »

### **Article 3 – Contenus**

Ce dossier documentaire consiste en un **travail de veille, d'analyse, de décryptage**, ainsi que de **productions et de sélections de contenus variés** (interviews d'acteurs, articles de références, vidéos, chiffres clés, initiatives remarquables...) visant à dresser un **panorama** des sujets et à **mieux cerner leurs enjeux**, notamment d'un point de vue **environnemental & socio-économique** et ce, dans une perspective de développement durable.

A ce titre, de premiers questionnements seront partagés avec le prestataire lors de la première réunion de cadrage de la mission.

Selon la thématique, le contenu des dossiers pourra être le suivant :

- Éléments de constats, d'enjeux, de contexte et de conviction pour une bonne compréhension de la thématique (chiffres clés, contexte national et local, aspects législatifs et réglementaire...),
- Synthèse de plusieurs exemples concrets (éléments de méthodologie, mise en valeur des étapes et y associer des éléments de compréhension, de chiffres clefs...),
- Interviews ou parole de porteurs de projet ou de personnes ressources (3 interviews pour le dossier documentaire),
- Sélection de documents ressources diversifiés et pertinents (articles, vidéos, guides, photos, ouvrages...),
- Proposition de chiffres ou propos pour montrer les résultats des initiatives proposées,
- Proposition des structures ou personnes ressources, initiatives remarquables,
- Éléments de perspectives sur le thème (évolutions à venir, ouverture...).

### **Article 4 – Format de restitution du dossier et livrable**

**2 formats de restitution sont attendus :**

- **Une note de synthèse (4 à 6 feuillets, soit environ 12000 à 18000 signes), qui sera le fruit du travail d'investigation et de décryptage :**

Cette note permettra une bonne compréhension des enjeux et proposera également quelques exemples de projets et leurs résultats, les personnes ressources, les éléments de conviction, les chiffres clés... Les contenus de la note doivent être pédagogiques et donc pensés de sorte qu'ils soient attractifs, avec des informations pertinentes et une lecture rapide. Il ne s'agit donc pas ici de viser « l'exhaustivité » mais bien de sélectionner et organiser les ressources et informations « indispensables et/ou prioritaires » pour cerner le sujet.

Ce document sera maqueté à partir des éléments de la charte graphique du Cerdd qui seront remis au prestataire. Le maquetage peut être simple (page titre, sommaire,

organisation cohérente et attractive des contenus favorisant une lecture pédagogique...); il s'agit pour le Cerdd d'avoir un livrable synthétique qui puisse être imprimé et distribué lors d'événements auquel il participe. Ainsi, 2 versions de cette note sont attendues : imprimable (avec sources / liens apparents) et un format interactif (par exemple fichier PDF cliquable).

- **Une sélection organisée de ressources documentaires variées / bibliographie :**

Cette sélection de ressources reprendra de façon organisée le travail de veille réalisé et servira à alimenter la création d'une rubrique dédiée sur le site internet du Cerdd.

Cette sélection se veut donc plus exhaustive que la note de synthèse et vient en complément/articulation des premiers contenus et ressources fléchés dans ce premier livrable (avec notamment des contenus plus adaptés pour le web : vidéos, infographies...).

La sélection sera organisée en fonction de quelques critères à définir ensemble, comme par exemple : type de ressources (article, vidéo, outil...), public-cible (entreprise, collectivités...), niveau de « difficulté/maturité »,.... Pour chaque ressource listée, un petit résumé/descriptif est attendu.

**Ces formats de restitution pourront nourrir directement la préparation d'événements du Cerdd , et faire l'objet d'une diffusion aux participants.**

Pour information, voici trois exemples de dossiers documentaires sur [www.cerdd.org](http://www.cerdd.org) :

- [Nature et adaptation : les inséparables](#)
- [Numérique et Développement Durable : liaisons dangereuses ?](#)
- [Gaspillage alimentaire : du diagnostic à la lutte](#)

Le Cerdd viendra en appui de la réflexion, de l'identification des sources documentaires et des initiatives/acteurs à interviewer et valoriser (prévoir des allers-retours entre le Cerdd et le prestataire). Il se chargera de l'adaptation web des contenus du dossier.

### **Article 5 – Délais et cadrages**

Le démarrage de la mission est prévue **début avril 2020**.

L'échéance est prévue pour **septembre 2020**.

Une réunion de cadrage avec le Cerdd aura lieu le **7 Avril** et permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail.

Une réunion **3 ou 4 semaines après le démarrage** de la mission permettra de s'accorder sur la problématisation du dossier ainsi que sur les témoignages à aller chercher. Enfin il sera demandé au(x) prestataire(s) sélectionné(s) un aller-retour mensuel, sur les travaux en cours (suivi d'échanges).

### **Article 6 – Conditions de règlement**

Le paiement s'effectuera par mandat administratif, sous 30 jours, à réception de facture.

### **Article 7 – Résiliation du marché**

Selon l'application des articles 29 à 36 du CCAG/FCS (2009).

## **REMISE DES OFFRES**

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION** : Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix	45%
Connaissances en matière de développement durable/climat	25%
Compétences journalistiques et de synthèse	30%

Il est également demandé aux répondants **d'indiquer leurs références** à l'appui de leur dossier de candidature.

**PROCÉDURE DE SÉLECTION** : La sélection du prestataire sera réalisée sur la base d'une proposition écrite qui devra faire apparaître le coût unitaire d'un dossier documentaire. (exemple ci-dessous)

Nature de la prestation	Coût unitaire HT	Montant TVA (... %)	Coût unitaire TTC
Rédaction d'un dossier documentaire			

**Les offres doivent être envoyées par mail ([mdecima@cerdd.org](mailto:mdecima@cerdd.org), [lhutchison@cerdd.org](mailto:lhutchison@cerdd.org)) ou à l'adresse postale ci-dessous **avant le 30 mars 2020 à 17h00.****

## COORDONNÉES

---

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)

Site du 11/19 - Rue de Bourgogne

62 750 Loos-en-Gohelle

Standard : 03 21 08 52 40.

**Responsable** : Emmanuel BERTIN, Directeur du Cerdd

**Contacts et adresses mail pour informations complémentaires :**

- Marie DECIMA, Chargée de mission environnement, [mdecima@cerdd.org](mailto:mdecima@cerdd.org)
- Lucille HUTCHISON, Chargée de communication Digitale, [lhutchison@cerdd.org](mailto:lhutchison@cerdd.org)